

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2017 À 9:00 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 30 mars 2017 à 9 h 00, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, René Rivard, et France Martel sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Sont absents : les conseillers Éric Mageau, Donald Lachance et Stanley Boucher.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 30 mars 2017 à 9 h 00.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 9 h 00.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2017-03-073 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution pour le dépôt de la demande de subvention au Soutien de l'action bénévole – volet loisirs
4. Résolution pour la nomination d'un représentant de la municipalité au conseil d'administration du transport collectif
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3. 2017-03-074 DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN PROJET AU SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE (SAB) – VOLET LOISIRS :

CONSIDÉRANT QUE nous désirons présenter un projet dans le cadre du Programme soutien à l'action bénévole (SAB) – volet loisirs;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons changer le système de son au chalet du Parc Pomerleau;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier est de 50% des coûts admissibles avec un maximum de 1500.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de déposer le projet pour l'achat et l'installation d'un système de son au chalet du Parc Pomerleau au montant de 3,391.00 \$ plus taxes

**Poste budgétaire : Fonds de roulement 03-310-00-999
À rembourser sur 3 ans.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2017-03-075 4. **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TRANSPORT COLLECTIF :**

CONSIDÉRANT QU' il faut nommer un représentant de la municipalité au conseil d'administration du transport collectif;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme madame Diane Talbot comme représentante de la municipalité au conseil d'administration du transport collectif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5. **PÉRIODE QUESTIONS**

Aucune.

2017-03-076 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 9 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE